

Diverse Auteurs



*L'Académie nationale
des sciences,
belles-lettres
et arts de Lyon*

Diverse Auteurs

L'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon

Compte rendu, discours, mémoires divers



Publié par Good Press, 2022

goodpress@okpublishing.info

EAN 4064066335335

TABLE DES MATIÈRES

ÉTAT DE L'ACADÉMIE

CLASSE DES SCIENCES

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS

ÉTAT AU 31 MAI 1900 DES PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE

LES FÊTES DU DEUXIÈME CENTENAIRE DE L'ACADÉMIE

LES DEUX PREMIERS SIÈCLES DE L'ACADÉMIE DE LYON

GRAISSE ET GLYCOGÈNE MUSCULAIRE

UN ÉPISODE D'UNE CRISE RÉCENTE DE LA BACTÉRIOLOGIE

I

II

III

IV

LES BICHARIEH ET LES ABABDEH

BICHARIEH

ABABDEH

ALLOCUTION

LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE ET LA
TRAHISON DE VICTOR-AMÉDÉE

I

PROGRÈS DES ÉTUDES HISTORIQUES EN FRANCE AU XIX^e
SIÈCLE

MOLIÈRE A LYON

LUGDUNUM

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

I

II

III

IV

L'ENSEIGNEMENT DU DROIT A LYON AVANT 1875

§ 1.

§ 2.

§ 3.

§ 4.

§ 5.

§ 6.

§ 7.

§ 8.

§ 9.

§ 10.

§ 11.

§ 12.

§ 13

§ 14.

§ 15.

§ 16.

§ 17.

§ 18.

§ 19.

§ 20.

§ 21.

§ 22.

§ 23.

§ 24.

§ 25.

LA FABRIQUE LYONNAISE

PRÉFACE

INTRODUCTION

LIVRE PREMIER

LIVRE II

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE PENDANT
L'ANNÉE 1900

LE
DEUXIÈME CENTENAIRE

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE LYON

1700-1900

COMPTÉ RENDU
DISCOURS
MÉMOIRES DIVERS



LYON

A. REY, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

4, RUE GENTIL, 4

—
1901

ÉTAT DE L'ACADÉMIE

[Table des matières](#)

Au 31 Mai 1900

MEMBRES ASSOCIÉS

MM. COPPÉE (François), de l'Académie française, à Paris (1885).

Le cardinal PERRAUD, évêque d'Autun, de l'Académie française (1885).

CORNU (A.), de l'Institut, à Paris (1889).

ROTY (O.), de l'Institut, à Paris (1892).

DE COSTA DE BEAUREGARD, de l'Académie française, à Paris (1896).

GERMAIN (Henri), de l'Institut, à Paris (1896).

DUCLAUX, Direct. de l'Institut Pasteur, à Paris (1896).

D'HAUSSONVILLE (le comte), de l'Académie française, à Paris (1898).

L'abbé RAMBAUD (Camille), fondateur de la Cité Rambaud, à Lyon (1899).

Le cardinal COULLIÉ, archevêque de Lyon (1899).

SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française, à Paris (1899).

JORDAN (Camille), de l'Institut, à Paris (1900).

RANVIER, de l'Institut, à Paris (1900).

MM. BOUCHARD, de l'Institut, à Paris (1900).

VIOLLE, de l'Institut, à Paris (1900).

GUIGNARD, de l'Institut, à Paris (1900).
 BOURGET (Paul), de l'Académie française, à Paris, (1900).
 DE VOGÜÉ (le vicomte), de l'Académie française, à Paris (1900).
 REVOIL, de l'Institut, à Nîmes (1900).
 DE MEAUX (Le vicomte), à Montbrison (1900).
 BONVALOT (Gabriel), à Paris (1900).
 GAILLETON, ancien maire de Lyon (1900).

BUREAU POUR LES ANNÉES 1900 et 1901

	<i>Classe des Sciences.</i>	<i>Belles-Lettres et Arts.</i>
	MM.	MM.
<i>Présidents</i>	OLLIER,	BEAUNE,
<i>Secrétaires généraux.</i>	J. BONNEL,	VACHEZ,
<i>Secrétaires adjoints .</i>	HORAND,	A. BLETON,
<i>Trésorier</i>	J. PERRIN,	
<i>Archiviste</i>	SAINT-LAGER.	

CLASSE DES SCIENCES

Table des matières

1° MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES

MM. MICHEL (Jules) (1878), ingénieur en chef des chemins de fer P.-L.-M., rue Madame, 77, à Paris.

FALSAN (1884), place Morand, 18, à Lyon.

DELOCRE (1886), rue Lavoisier, 1, à Paris.

MM. AYNARD (Th.) (1887), quai Saint-Clair, II, à Lyon.

CHAUVEAU (1887), membre de l'Institut, avenue Jules-Janin, 10, à Paris.

BERNE (1897), rue François-Dauphin, 6, Lyon, et à la Forestière, près Givors.

2° MEMBRES TITULAIRES

SECTION I^{re}

Mathématiques, Mécanique et Astronomie, Physique et Chimie.

(Neuf Membres.)

MM. LAFON (1873), rue du Juge-de-Paix, 5.

BONNEL (J.) (1874), montée Saint-Laurent, 14.

ANDRÉ (Ch.) (1878), à l'observatoire de St-Genis-Laval.

VALSON (1882), rue Vaubecour, 14.

LEGER (1886), rue Boissac, 9.

GOBIN (1887), quai d'Occident, 8.

DE SPARRE (1890), rue du Plat, 25.

TAVERNIER (1896), cours du Midi, 21.

VIGNON (1896), chemin de Saint-Fulbert, 6, à Monplaisir.

SECTION II^e

Sciences naturelles, Zoologie, Botanique, Minéralogie et
Géologie, Économie rurale.

(Neuf Membres.)

MM. LORTET (1876), quai de l'Est, 15.

CHANTRE (1879), cours Morand, 37.

LOCARD (1879), quai de la Charité, 38.

SAINT-LAGER (1881), cours Gambetta, 8.

MM. DELORE (1884), rue Saint-Joseph, 22.

ARLOING (1886), à l'École Vétérinaire.

KOEHLER (1896), rue Guilloud, 29, à Monplaisir.

Roux (G.) (1898), rue Duhamel, 17.

CROLAS (1899), place Carnot, 10.

SECTION III^e

Sciences médicales.

(Six Membres.)

MM. OLLIER (1876), quai de la Charité, 3.

TEISSIER (J.) (1889), place Bellecour, 8.

HORAND (1895), rue de L'Hôtel-de-Ville, 99.

LACASSAGNE (1896), place Raspail, 1.
BONDET (1897), place Bellecour, 6.
MARDUEL (1899), rue Saint-Dominique, 8.

3° MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. GARA, directeur du Musée d'histoire naturelle, à Cagliari (1843).

SCHIOEDTE, conservateur du Musée d'histoire naturelle, à Copenhague (1849).

DOHRN, président de la Société entomologique, à Stettin (1852).

RONDOT (Nat.), à Lyon, rue Saint-Joseph, 20 (1859).

DAMOUR, membre de la Société géologique, à Paris (1860).

SERPIERI, à Urbino (1866).

FRENET, à Périgueux (1867).

ARCELIN, à Saint-Sorlin (1871).

MM. COLLET, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble (1878).

MAX SIMON, médecin-inspecteur des asiles d'aliénés du Rhône, rue Franklin, 22 (1880).

DE TRIBOLLET, à Neuchâtel (Suisse) (1882).

GUBIAN, inspecteur des Eaux thermales de Lamotte-les-Bains, à Bonneveau, par Chatonnay (Isère) (1883).

JACQUART (L'abbé), à Coublevie (Isère) (1889).

GALLON, sous-directeur des constructions navales à Cherbourg (1889).

BOUILLET, docteur-médecin, à Béziers (1891).

DE GORDON, docteur en médecine, à la Havane (1897).

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS

Table des matières

1° MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES

M. GUIMET (E.) (1891), directeur du musée Guimet, à Paris.

2° MEMBRES TITULAIRES

SECTION I^{re}

Littérature, Éloquence, Poésie, Philologie.

(Sept Membres.)

MM. DE CAZENOVE (1883), rue de la Charité, 17.

BEAUNE (H.) (1884), cours du Midi, 21.

BLETON (A.) (1888), quai de l'Archevêché, 14.

DESVERNAY (1894), rue de la Préfecture, 10.

VINGTRINIER (1895), rue Neuve, 32.

DEVAUX (1896), quai Fulchiron, 22.

JULLIEN (1898), quai de la Guillotière, 9.

SECTION II^e

Histoire et Antiquités

(Six Membres.)

MM. MORIN-PONS (H.) (1861), rue de la République,
12.

PARISET (1873), avenue de l'Archevêché, 3.

VACHEZ (1883), place Saint-Jean, 2.

CLÉDAT (L.) (1889), rue Molière, 29.

CHEVALIER (U.) (1890), rue Sala, 25, ou Romans
(Drôme).

DE TERREBASSE (1895), rue du Plat, 3.

SECTION III^e

Philosophie, Morale, Jurisprudence, Économie politique.

(Neuf Membres.)

MM. ROUGIER (P.) (1872), rue Childebert, 1.

CAILLEMER (E.) (1876), rue Victor-Hugo, 31.

CHARVÉRIAT (E.) (1879), rue Gasparin, 29.

BERLIOUX (1881), rue Cuvier, 2.

PERRIN (J.) (1883), cours du Midi, 19.

MALO (L.) (1890), rue de Jarente, 12.

GILARDIN (I.) (1892), place Bellecour, 4.

GARRAUD (1896), place des Jacobins, 79.

DUBREUIL (1898), rue du Peyrat, 5.

SECTION IV^e

Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Musique.

(Six Membres.)

MM. NEYRAT (1874), rue Saint-Étienne, 4.

SICARD (N.) (1886), cours Morand, 40.

ARMAND-CALLIAT (1887), montée du Gourguillon, 18.

SAINTE-MARIE PERRIN (1895), quai Tilsitt, 25.

PALIARD (L.) (1896), rue Vaubecour, 10.

AYNARD (ED.) (1897), place de la Charité, II.

3° MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. NEGRI (Le commandeur Christophe), à Turin
(1865).

DE GERANDO (Le baron) (1869).

BAGUENAUT DE PUCHESSÉ (1876).

JOSÉ DA CUNHA, homme de lettres, à Bombay (1877).

ROBERT, professeur à la Faculté des lettres de Rennes
(1877).

LUCAS (Charles), architecte à Paris (1881).

LABATIE (Gabriel), à Talissieu (Ain) (1881).

ROSTAING (Léon), à Vidalon-lez-Annonay (1883).

WIDOR (Charles-Marie), organiste à Saint-Sulpice, à
Paris (1885).

Jules d'ARBAUMONT, à Dijon (1889).

LOMBARD DE BUFFIÈRES (Le baron Hermann), au
château de Champgrenon (Saône-et-Loire) (1891).

Achille MILLIEN, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre)
(1893).

Vincent DURAND, à Allieu, par Boën (Loire) (1893).
Raymond THAMIN, à Paris (1894).

ÉTAT AU 31 MAI 1900 DES PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE

Table des matières

Prix Christin et de Ruolz. — Cette fondation date de 1756. Elle est due à Christin, secrétaire perpétuel de l'Académie, et à ses héritiers de Ruolz. Le prix Christin consiste en une ou plusieurs médailles de la valeur de 300 francs chacune, que l'Académie décerne, à des époques indéterminées, au meilleur travail qui lui est offert sur une question choisie par elle dans les mathématiques, la physique ou les arts.

Prix Lebrun. — Ce prix, fondé en 1805 par le prince Lebrun, associé honoraire de l'Académie, consiste en une médaille d'honneur qui est destinée aux inventeurs de procédés utiles au perfectionnement des manufactures lyonnaises, ou aux auteurs de découvertes qui intéressent l'industrie en général et celle de la soie en particulier. Les concurrents ne sont assujettis à aucune condition d'âge, ni d'origine.

Prix Ampère. — Le prix Ampère a été fondé en 1866, par M. et M^{me} Cheuvreux, légataires universels de J.-J. Ampère.

Ce prix est d'une somme annuelle de 1800 francs. Il est décerné tous les trois ans et pour trois années consécutives, à un jeune homme peu favorisé des dons de la fortune, né dans le département du Rhône, ayant donné des preuves d'aptitude pour les lettres, les sciences, ou les beaux-arts,

et il doit lui servir à perfectionner ses études ou à poursuivre le cours de ses travaux. Les candidats doivent avoir dix-sept ans au moins et vingt-trois ans au plus. En aucun cas le prix ne peut être divisé.

Prix Dupasquier. — Ce prix, fondé en 1873 par feu Louis Dupasquier, membre titulaire de l'Académie, est accordé annuellement et à tour de rôle à un architecte, un peintre, un sculpteur, un graveur lyonnais. Cette année, le prix sera de 300 francs et il sera décerné à la sculpture.

Les candidats ne doivent pas avoir dépassé l'âge de vingt-huit ans, sauf les architectes, pour lesquels la limite d'âge est reculée à trente-cinq ans.

Prix Herpin. — La fondation de ce prix est due à la libéralité de feu le D^r Herpin, membre correspondant de l'Académie. Ce prix qui est entré dans les attributions de l'Académie en 1878, consiste en une somme de 700 francs qui est donnée, tous les quatre ans, aux auteurs de recherches ou de travaux scientifiques, particulièrement physico-chimiques, propres à développer ou à perfectionner l'une des branches de l'industrie lyonnaise.

Les candidats doivent être français.

Fondation baron Lombard de Buffières. — Cette fondation, qui date de l'année 1882, a été créée par M. Lombard de Buffières, ancien conseiller de préfecture, avocat à la Cour d'appel de Lyon, en vue d'honorer et perpétuer la mémoire de son père, M. le baron Jean-Jacques-Louis Lombard de Buffières, ancien député de l'Isère. Le revenu annuel doit être employé «de façon à développer

dans l'enfance le respect et l'observation de ses devoirs envers Dieu, envers soi-même et envers le prochain, et à encourager tout ce qui pourrait tendre à faciliter et accroître ce développement». L'Académie affectera la somme de 5000 francs en 1900 à des récompenses accordées aux instituteurs et institutrices les plus méritants dans les départements du Rhône et de l'Isère (arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin).

Fondation Livet. — Cette fondation, instituée par M. Clément Livet, négociant à Lyon, en 1887, consistera cette année en une somme de 3000 francs, destinée à récompenser, sous le nom de prix de vertu, un acte de dévouement soutenu ou spontané, un grand service rendu à l'humanité, et cela sans préférence de sexe.

Fondation Chazière. — Cette fondation est due à la générosité de feu Jean Chazière, de Lyon.

L'Académie a été mise en possession de cette fondation le 6 janvier 1889; elle doit, avec les revenus de la somme léguée, décerner à son gré, tous les deux ans ou tous les quatre ans au plus, des récompenses et des encouragements publics à une ou plusieurs œuvres littéraires, scientifiques, historiques. La poésie, l'archéologie, les beaux-arts pourront également être encouragés et récompensés. Une très belle œuvre de sculpture ou un acte exceptionnellement beau de vertu et d'héroïsme pourra mériter le prix entier ou en partie.

Prix de l'Académie. — Indépendamment des fondations qui précèdent, l'Académie choisit aussi, chaque année, un

ou plusieurs sujets se rapportant aux sciences, belles-lettres ou arts, qu'elle met au concours et qu'elle annonce dans l'une de ses séances publiques, en même temps que les règles et conditions de ce concours. La somme affectée au concours est variable. L'Académie en détermine le chiffre elle-même, d'après l'intérêt qu'elle attache à la question et suivant les ressources dont elle dispose. Le jugement est prononcé sur le rapport d'une Commission spéciale de cinq membres, renouvelée tous les ans.

N. B. — Pour tout ce qui concerne les prix de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, s'adresser au Secrétariat général, Lyon, place des Terreaux, Palais Saint-Pierre (Bibliothèque).

LES FÊTES DU DEUXIÈME CENTENAIRE DE L'ACADÉMIE

Table des matières

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

29 et 30 mai 1900

Lorsque, dans sa lettre du 10 avril 1700, Brossette annonçait à Boileau la fondation de l'Académie de Lyon, en lui faisant connaître qu'elle se composait seulement de sept membres, il est difficile de ne pas songer aussitôt à cette première ébauche d'Académie, connue sous le nom de Pléiade, que Baïf avait formée aussi, avec six de ses amis, au milieu du XVI^e siècle.

Il est vrai que Brossette avait soin d'ajouter: «Nous avons cru qu'un plus grand nombre nous embarrasserait et pourrait nuire à la liberté dont nous voulons jouir.» Mais cela peut-il suffire pour écarter l'idée de toute influence rétrospective? Et ne doit-on pas supposer que, vis-à-vis de Boileau, Brossette a dû faire quelque réserve, pour éviter d'être accusé de présomption, en essayant de faire revivre un groupe littéraire qui a tenu une certaine place dans l'histoire de la littérature française? Toujours est-il que cette coïncidence méritait d'être signalée, et que le rapprochement s'impose forcément.

Quant à Brossette, il était loin de penser, sans doute, que sa lettre à Boileau allait devenir un document historique et que, seule, elle devait fixer la date de la fondation de l'Académie de Lyon, à une époque où la nouvelle Compagnie s'abstenait de tenir des procès-verbaux de «ses réunions familières», comme il les qualifie modestement.

Ce qui est certain aussi, c'est que jamais l'Académie n'avait oublié cette date mémorable de son histoire. Et si, en 1800, on ne la vit pas célébrer son premier centenaire, c'est que, d'abord, à cette époque, ce n'était guère l'usage. Puis, si, après une suppression qui avait duré sept années entières, un arrêté du 24 messidor an VIII avait rétabli l'Académie, cet arrêté ne lui avait donné que le nom provisoire d'Athénée. Au lendemain de la Révolution, alors qu'un si grand nombre de ses membres avaient été victimes de la Terreur, la joie des survivants était loin d'être sans mélange; car on devait vivre plus avec l'espérance d'un meilleur avenir qu'avec les souvenirs douloureux d'un passé trop récent encore.

Mais à la veille du XX^e siècle, il en était autrement. Dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, le XIX^e siècle tiendra une grande place dans l'histoire de la civilisation, et l'on pouvait fêter sans réserve, et non sans un orgueil légitime, le deuxième centenaire de l'Académie.

Mais, pour assurer le succès de cette fête et lui donner un éclat digne de la Compagnie, on comprit qu'il ne serait jamais trop tôt pour s'y préparer d'avance, et c'est ainsi que, dès le 21 juin 1898, fut nommée, au scrutin, une Commission de sept membres, chargée, avec le Bureau, de préparer, dans tout son ensemble, la solennité projetée.

Cette Commission fut composée de:

MM. Edouard Aynard,
Beaune,
Ollier,
Caillemer,
MM. Locard,
Rougier,
Morin-Pons.

En même temps, une sous-Commission, composée de MM. Morin-Pons, Bleton et Crolas, fut chargée spécialement des diverses questions de détail pour l'organisation de la fête.

La Commission, ainsi constituée, se réunit à plusieurs reprises, à compter du 24 avril 1899.

Dans sa première réunion, il fut décidé :

1° Que les fêtes du deuxième Centenaire comprendraient deux journées, inaugurées par un service religieux dans l'église primatiale, avec deux séances publiques et un banquet de clôture;

2° Qu'il serait publié, pour en conserver le souvenir, deux volumes: le premier, renfermant les comptes rendus des travaux de chaque section, précédés d'une notice sur les premiers temps de l'Académie, pendant que le second serait réservé à la publication des lectures faites dans les deux séances publiques et de divers travaux originaux.

Ce dernier volume est celui qui paraît actuellement.

Quant au volume des rapports, chaque section dut désigner son rapporteur.

Dans la classe des sciences, M. Leger fut chargé ainsi de présenter un rapport au nom de la section des mathématiques, mécanique et astronomie, physique et chimie.

Le rapport de la section des sciences naturelles, zoologie, botanique, minéralogie, géologie et économie rurale, fut confié à M. Locard, et celui sur les travaux de la section des sciences médicales, à M. Teissier.

Dans la classe des lettres, M. Bleton présenta le rapport de la section de littérature, éloquence et poésie; M. Pariset, celui de la section d'histoire et antiquités; M. Rougier, celui de la section de philosophie, morale, jurisprudence, économie politique, et enfin, M. Sainte-Marie Perrin celui de la section des beaux-arts.

M. Vachez, secrétaire général, fut chargé de l'introduction, dont les éléments devaient être empruntés soit à la correspondance de Brossette avec Boileau, soit à celle de l'un des fondateurs de l'Académie, le président Dugas, avec son parent Bottu de Saint-Fond, membre de l'Académie de Villefranche, avant de devenir membre de l'Académie de Lyon.

En même temps, M. Morin-Pons préparait généreusement, à ses frais, la publication d'un beau volume, orné de planches et consacré à la Numismatique de l'Académie.

Sans relâche et avec un soin attentif et infatigable, la Commission du Centenaire s'attacha à remplir la mission qui lui avait été confiée. Dès le 15 décembre 1899, elle décide que la date des deux jours de fête était fixée au 29 et au 30 mai 1900. Peu de jours après (27 décembre), M. Ollier qui,

dans la séance du 5 décembre, venait d'être appelé aux fonctions de Président de la classe des sciences et, par cela même, chargé de présider les fêtes du Centenaire, annonçait que, sur sa demande, M. le Maire de Lyon avait mis gracieusement à la disposition de l'Académie la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, pour les deux réunions publiques du 29 et du 30 mai 1900.

En même temps, le Maire accordait à la Compagnie l'autorisation de se servir du coin de la médaille de l'Exposition de 1894, qui appartient à la ville, de sorte que l'Académie n'aurait ainsi qu'à s'entendre avec le graveur, Patey, pour la gravure du revers, qui porterait l'inscription suivante:

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET
ARTS DE LYON DEUXIÈME CENTENAIRE

1700-1900

Cette médaille commémorative, en bronze et frappée à 150 exemplaires, était destinée à être distribuée à tous les membres de la Compagnie, titulaires, associés et correspondants, ainsi qu'aux Présidents des Sociétés savantes, invitées aux fêtes du Centenaire.

Il fut décidé, en outre, dans la même séance que, pour s'assurer le concours de personnages distingués, seraient nommés membres associés plusieurs savants, artistes ou littérateurs d'une grande notoriété et que des liens particuliers pouvaient rattacher à Lyon. C'est ainsi que, dans la séance de l'Académie du 1^{er} mai 1900, furent élus membres associés:

MM. Bourget et Melchior de Vogüé, de l'Académie française;

MM. Camille Jordan, Ranvier, Bouchard, Violle et Guignard, de l'Académie des sciences;

MM. Revoil et de Meaux, déjà membres correspondants;

Et M. Bonvalot, explorateur.

En même temps, la Commission du Centenaire eut à dresser la liste des Sociétés savantes de la ville de Lyon et de la région lyonnaise, avec lesquelles l'Académie échange régulièrement ses publications, et dont les Présidents seraient invités à participer à la fête.

A Lyon, ce furent notamment la Société littéraire, la Société d'éducation, la Société de géographie, la Société académique d'architecture, la Société de médecine et la Société des sciences médicales.

Dans la région avoisinant Lyon, furent désignées notamment: l'Académie delphinale, la Société de statistique de Grenoble, la Société de la Diana, de Montbrison; la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres, de Saint-Etienne; l'Académie de Mâcon, la Société Eduenne, la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône; l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie; la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie; la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme; la Société d'émulation de l'Ain; l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon; l'Académie et la Société d'émulation de Besançon, et quelques autres Compagnies de moindre importance.

En outre, la Commission choisit dans le monde des sciences et des lettres, et surtout dans le corps enseignant

des deux Universités de Lyon, quelques personnes pouvant rehausser aussi par leur présence la solennité des fêtes projetées, en même temps que les principaux fonctionnaires de l'ordre judiciaire ou administratif, et les représentants des divers corps constitués.

Enfin, pour aider l'Académie à supporter une partie des dépenses de la solennité, une double subvention lui fut votée, sur sa demande, soit par le Conseil municipal, sur le rapport de M. Beauvisage, soit par le Conseil général, sur le rapport de M. Gourju.

A la suite de tous ces préparatifs, les fêtes du deuxième Centenaire eurent lieu à la date indiquée, d'après un programme arrêté d'avance.

Le mardi, 29 mai, à 9 heures, un service à la Primatiale, en mémoire des Académiciens défunts, annoncé en grande pompe par le bourdon de Saint-Jean, fut célébré par Son Eminence Monseigneur le cardinal Coullié, membre associé de l'Académie.

Après l'évangile, se tournant vers les membres de l'Académie et les invités, qui remplissaient le chœur de l'église, l'éminent prélat fait connaître d'un geste qu'il va parler, puis il prononce l'allocution suivante:

MESSIEURS,

Deux siècles se sont écoulés depuis la fondation de votre Compagnie. Pendant ce long espace de temps, les bouleversements ont succédé aux bouleversements, et l'histoire contemporaine nous raconte toutes les tentatives faites pour établir un ordre social sur des bases solides.

Etrangère à toutes ces agitations, l'Académie de Lyon est demeurée fidèle à ses traditions. Dans le sanctuaire des sciences, des lettres et des arts, elle a su former une famille intellectuelle et grouper des hommes éclairés, indépendants, dont les noms sont inscrits avec honneur dans votre Livre d'Or. Vous aurez occasion, en ces jours de fête, de réveiller leur souvenir.

Mais votre Académie ne saurait oublier qu'elle est lyonnaise; et, à ce titre, elle revendique sa part dans les glorieuses traditions d'une ville appelée justement la ville des martyrs et la Rome des Gaules. La pensée de Dieu demeure la pensée maîtresse de vos travaux et vous êtes heureux d'être les instruments de sa providence, en encourageant par vos largesses le travail et la vertu.

C'est cette pensée supérieure qui vous a conduits dans cette église primatiale, pour accomplir un devoir de charité fraternelle. Vous nous avez demandé de porter au saint autel le souvenir de vos confrères décédés. Votre foi vous a dit que ces frères disparus sont toujours vivants: «Vita mutatur, non tollitur.» Vous savez aussi qu'avant d'être fixée dans l'immortalité, notre âme doit, après cette vie d'épreuves, paraître devant la justice d'un Dieu trois fois saint qui, s'il récompense un verre d'eau froide donné en son nom, ne peut admettre en sa présence que les âmes purifiées. Vous savez enfin que, dans sa miséricorde infinie, ce Dieu bon a confié à son Eglise des trésors spirituels, mis à notre disposition pour acquitter les dettes de nos frères défunts.

Ces trésors, vous les demandez pour les membres de votre Compagnie; et puisque j'ai la consolation d'en être le

dispensateur autorisé, je viens répondre à votre foi et présenter à Dieu toutes vos intentions dans ce sacrifice auguste, dont Jésus-Christ est le prêtre véritable et la victime.

Confiants, Messieurs, dans cette prière solennelle, redites dans vos cœurs les noms de ceux que vous avez aimés. Faites revivre le nécrologe complet de la Compagnie, et, grâce à vos prières unies aux mérites de Jésus-Christ, il y aura fête au ciel comme il y a fête sur la terre.

O Jésus, victime sainte, dont le sang est la rançon de nos âmes, bénissez la démarche de ces vaillants chrétiens, heureux, en cette circonstance, d'affirmer leur foi et leurs espérances; et, en accueillant dans votre Paradis les âmes pour lesquelles nous offrons le saint sacrifice, répandez sur cette Assemblée, sur les membres de l'Académie et sur leurs travaux les bénédictions les plus précieuses et les plus abondantes.

Amen!

Vivement touchés par ces paroles émues, qui leur allaient au cœur, tous les membres de l'Académie se rendent, à l'issue de la messe, au palais archiépiscopal, pour remercier Son Eminence de cet hommage délicat, rendu à la mémoire de ses membres défunts, dont les talents et les travaux ont valu à l'Académie la juste considération dont elle jouit aujourd'hui.

En quittant le palais archiépiscopal, l'Académie accompagne ses invités à l'église de Fourvière, où M. Sainte-Marie Perrin, architecte et membre de la Compagnie,

qui a exécuté avec tant d'habileté les plans de son devancier, M. Bossan, leur explique dans quelles circonstances a été entreprise la construction de la superbe basilique, et les diverses particularités architectoniques du monument.

Le reste de la matinée est consacré à la visite des ruines de deux monuments intéressants de l'ancien Lugdunum. Ce sont d'abord, dans la rue du Juge-de-Paix et dans la propriété de M. Lafon, ancien président de l'Académie, les substructions dégagées de l'ancien amphithéâtre, où mourut sainte Blandine avec cinq autres martyrs de la persécution de l'an 177. Puis, un peu plus loin, à l'extrémité de la même rue, plusieurs arceaux très imposants et très solides encore de l'ancien aqueduc du mont Pilat.

A 2 heures, les musées d'Antiquités et des Beaux-Arts sont ouverts aux invités de l'Académie, qui peuvent, sous la direction des Conservateurs, admirer les objets les plus intéressants de ces riches collections.

A 4 heures, réception des fonctionnaires de la ville et des invités du dehors dans la salle Henri IV. On distribue aux membres associés ou correspondants, ainsi qu'aux présidents des Sociétés savantes qui assistent à la fête, le volume des rapports du deuxième centenaire de l'Académie, avec la médaille commémorative gravée par Patey.

Puis la séance publique, consacrée aux communications scientifiques, s'ouvre à 4 h. 30, dans la grande salle des fêtes, sous la présidence de M. Ollier, président de la classe des sciences.

Sur l'estrade réservée aux membres de l'Académie, figurent aussi M. le comte d'Haussonville et M. le vicomte de Vogué, de l'Académie française, puis MM: Chauveau, Camille Jordan et Bouchard, de l'Institut, et M. le vicomte de Meaux, ancien ministre, président de la Société de la Diana de Montbrison.

A l'ouverture de la séance, M. Ollier donne lecture d'un discours intitulé : Les deux premiers siècles de l'Académie de Lyon.

Après avoir remercié les membres illustres de l'Institut de France qui ont apporté à cette fête le fortifiant témoignage de leurs sympathies, il présente un tableau attachant des travaux de l'Académie pendant la période de deux siècles qui s'achève. Il rappelle que si, autrefois, la Compagnie jouissait d'une moindre notoriété dans le grand public, le monde savant, au contraire, prenait le plus vif intérêt à ses travaux. Les hommes les plus célèbres du XVIII^e siècle: Voltaire, Raynal, Buffon, Ducis, Thomas et bien d'autres, tenaient à lui être attachés à titre de membres associés. A ses concours, on vit un jour Daunou disputer le prix à un modeste lieutenant d'artillerie, qui devait devenir l'empereur Napoléon Bonaparte.

A cette époque, l'Académie ne se renferme pas seulement dans les travaux littéraires et l'étude des sciences de pure théorie; elle prend aussi une large part à toutes les découvertes d'un intérêt pratique et général. Personne n'ignore que les premiers essais de navigation à vapeur furent tentés, en 1783 sur la Saône, par le marquis de Jouffroy, sous les auspices et le contrôle de l'Académie.